

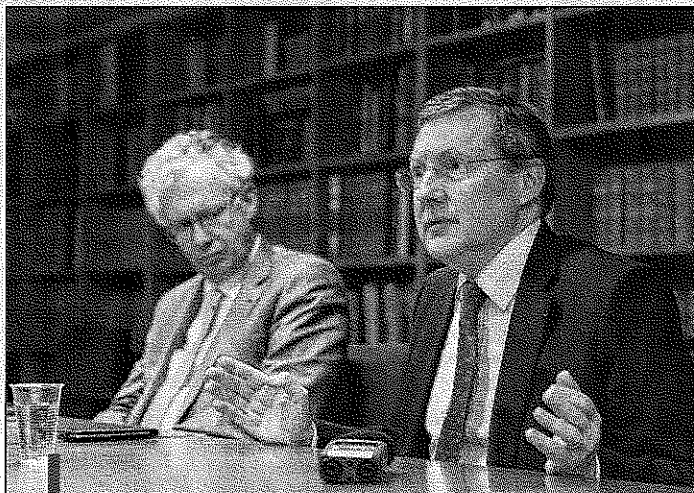
Le Sénat inspecte le tribunal et la prison des Baumettes

En visite hier, la mission sénatoriale promet de rendre la justice "plus lisible"

Is sont arrivés avec une feuille de route ambitieuse : réformer la justice et améliorer tout ce qui peut l'être. Faire du pragmatique. Sans s'égarer dans quelque angélisme judiciaire. Ils ont visité hier la prison des Baumettes, puis le tribunal et rencontré ses autorités. "Nous ne prétendons pas réinventer le fil à couper le beurre, prévient d'emblée Philippe Bas, sénateur (LR) de la Manche et président de la commission des lois, mais nous avons une mission forte dotée des pouvoirs d'investigation d'une commission d'enquête".

Fin février-début mars, cette commission sénatoriale va rendre un rapport que l'on ose espérer progressiste, entendez qui fasse avancer la justice. Avec trois angles majeurs : la réorganisation des tribunaux, le traitement de la surpopulation pénale et la simplification des procédures de justice, afin d'offrir d'elle "une plus grande lisibilité", complète le sénateur Philippe Bas.

Car ici, à Marseille, ils en ont fait hier le constat édifiant, les Baumettes sont en surpopulation. Des cellules de 9 m² avec trois détenus. "Même s'il n'y a pas de matelas au sol, cette situation n'est pas digne d'un grand



Le président de la commission des lois Philippe Bas (LR, à droite) et le sénateur du Bas-Rhin Jacques Bigot (PS). / PHOTO FRÉDÉRIC SPEICH

pays comme la France", insiste le président de la commission des lois.

Quant au tribunal de Marseille, il détient quelques records, dont celui inégalé à cette heure de l'audience correctionnelle la plus longue : près de 15 heures, fin août. Nous l'avions révélé dans ces colonnes, en tirant "La justice marseillaise invente les travaux forcés" (notre édition du 29 août). Informé de cette incongruité, le sénateur

Bas a évoqué hier "une situation exceptionnelle" qu'il promet de "prévenir". Pour le reste, selon lui, la justice doit apprendre à "développer le travail en équipe", en ayant notamment "recours aux assistants de justice" et recentrer ses missions "sur l'office essentiel du juge".

À les écouter, Philippe Bas et son collègue Jacques Bigot, sénateur (PS) du Bas-Rhin, ont "pris la mesure de l'efficacité de la Juridiction interrégionale spécialisée

"Cette situation n'est pas digne d'un grand pays comme la France."

LE SÉNATEUR BAS

(Jirs)" chargée de lutter contre le crime organisé. Jacques Bigot espère "trouver une forme de consensus national sur les politiques de justice". Dans son tour de France, la commission sénatoriale passera aussi par Dijon, Créteil et Metz.

L'Unsa-Justice a été reçue hier. Elle a fait part aux parlementaires de ses propositions pour améliorer le fonctionnement de la justice marseillaise : rationaliser le traitement des infractions pénales, développer les poursuites qui ne sont pas chronophages, augmenter le recours aux procédures dématérialisées et à la communication électronique, multiplier les échanges entre administrations, parfaire la qualité des logiciels, afin qu'ils ne s'arrêtent pas de travailler à 1h du matin... On n'écoute jamais assez ceux qui connaissent la machine de l'intérieur.

Denis TROSSERO